



Au lendemain du scandale des Panama Papers en 2016, des militant-e-s ont transformé Trafalgar square, à Londres, en un paradis fiscal tropical afin de pousser les dirigeant-e-s mondiaux à agir contre l'évasion fiscale lors d'un sommet international contre la corruption. Photo : Andy Hall/Oxfam

METTRE UN TERME AUX SCANDALES

Cinq recommandations à l'intention des États pour s'attaquer à l'évasion fiscale

Quand les multinationales et les super-riches ont recours aux paradis fiscaux pour éviter de payer leur juste part d'impôts, ce sont les pays et les populations les plus pauvres qui sont les plus grands perdants. Les révélations des « Paradise Papers » montrent que les paradis fiscaux continuent à prospérer malgré les promesses des gouvernements de lutter contre l'évasion fiscale. Cette note d'information propose cinq recommandations à l'intention des gouvernements afin de s'attaquer à l'évasion fiscale et de mettre fin à l'ère des paradis fiscaux.

INTRODUCTION

Le scandale des « Paradise Papers » révèle que des entreprises riches et puissantes et des individus très fortunés continuent d'exploiter un système mondial faussé qui leur permet d'éviter de payer leur juste part d'impôts.

Le monde est confronté à une crise des inégalités, alors que huit hommes détiennent autant de richesses que 3,6 milliards de personnes¹. L'écart entre riches et pauvres a atteint de nouveaux paroxysmes. Cette crise est exacerbée par la multiplication des pratiques d'évasion fiscale par des individus et des sociétés parmi les plus riches au monde, alors que le reste de la population en fait les frais.

Quand les multinationales et les super-riches échappent à leurs responsabilités de payer leurs impôts, ce sont les pays et les populations les plus pauvres (et particulièrement les femmes) qui sont les plus grands perdants. Devant la baisse des contributions des plus riches, les pays n'ont que deux moyens d'action : soit réduire les dépenses dans les services essentiels nécessaires pour combattre les inégalités et la pauvreté, soit compenser le manque à gagner en augmentant les taxes et impôts qu'ils perçoivent auprès du reste de la population.

Les toutes dernières révélations montrent comment les bénéficiaires des entreprises et les actifs des nantis ont été mis à l'abri en ayant recours à tout un réseau de banques privées, cabinets d'affaires, comptables et autres entreprises de placements qui exploitent le secret bancaire offert par les paradis fiscaux. C'est grâce à ce type de stratagème que les super-riches évitent de payer jusqu'à 30 % des impôts qu'ils doivent². Ils ont réussi à cacher aux autorités fiscales 7 600 milliards de dollars qu'ils ont mis à l'abri dans des paradis fiscaux³, ce qui représente un montant supérieur au produit intérieur brut (PIB) combiné du Royaume-Uni et de l'Allemagne.

Le recours à des paradis fiscaux pour échapper à l'impôt est inacceptable. Des politiques fiscales progressives ont un rôle majeur à jouer dans la lutte contre les inégalités. Il revient aux États de prendre les mesures qui s'imposent en suivant les recommandations d'Oxfam exposées ci-dessous, qui passent notamment par une nécessaire coopération afin d'enrayer ce nivellement par le bas aux effets tellement préjudiciables.

A la France de jouer !

La France a un rôle majeur à jouer pour lutter contre l'évasion fiscale et des mesures sont possibles, y compris à l'échelle française. Les « Paradise Papers » rappellent au gouvernement l'urgence de passer des paroles aux actes et de mettre en œuvre des réformes offensives contre l'évasion fiscale. Oxfam appelle le gouvernement français à tout mettre en œuvre pour :

1. Renforcer les sanctions contre les fraudeurs et leurs intermédiaires et mettre fin au verrou de Bercy : La France est l'unique pays au monde où seul le ministère des finances possède un monopole en matière de poursuite pénale pour fraude fiscale. En d'autres termes, seul Bercy peut décider d'initier une plainte au pénal contre un individu ou une société soupçonnée de malversations fiscales. Cela exerce un vrai contrôle politique sur la décision de poursuivre un cas. Pendant l'affaire Cahuzac, il revenait ainsi à Bercy de décider de poursuivre ou non Jérôme Cahuzac... le ministre du budget pour des comptes suisses non déclarés. Chaque année, environ 16 000 manquements sont constatés par l'administration fiscale, donnant lieu à seulement 1000 poursuites judiciaires. Les trois quarts se sont soldées par des peines de sursis et à peine 150 à de la prison ferme. Il est crucial également d'engager des poursuites judiciaires à l'encontre des intermédiaires qui facilitent voire orchestrent les montages d'évasion fiscale.

Tout se passe comme si la délinquance en col blanc n'était pas répréhensible. Or, on ne peut affirmer la centralité de l'impôt dans le contrat social et maintenir dans l'impunité ceux qui s'en exonèrent volontairement.

2. Etendre la liste des paradis fiscaux français : La liste française de paradis fiscaux ne comprend que 7 pays, dont Niue et le Botswana mais pas les Bermudes ou les îles Caïmans mis en cause dans le scandale des Paradise Papers, ou encore aucun pays européen comme l'Irlande ou les Pays-Bas. Alors que l'Union européenne s'apprête à finaliser sa liste noire des paradis fiscaux, de nombreuses questions demeurent quant à l'objectivité de cette liste, qui ne comprendra déjà aucun pays de l'Union Européenne. La liste de l'OCDE quant à elle ne comporte guère qu'un seul pays (Trinidad et Tobago). Si la France veut être crédible dans sa lutte contre les paradis fiscaux, elle peut sans attendre étendre sa liste à tous les pays qui facilitent les montages d'évasion fiscale.

Enfin, la France peut jouer un rôle moteur sur la question de la transparence des entreprises multinationales pour ne plus attendre la révélation de scandales avant que des informations soient disponibles. Alors que le reporting pays par pays public (une obligation pour les entreprises de publier des informations sur leurs activités et impôts payés dans tous les pays où elles sont présentes) est sur la table des négociations au niveau de l'UE, il appartient désormais à la France de prendre le leadership du dossier pour le faire aboutir avant la fin de l'année, malgré les blocages de l'Allemagne et de l'Irlande.

Voici cinq moyens pour que les États s'attaquent à l'optimisation fiscale :

1. METTRE FIN AUX PARADIS FISCAUX

- **Établir une liste claire des pires paradis fiscaux en se basant sur des critères objectifs, s'accompagnant de contremesures fortes, notamment des sanctions, pour mettre fin à leur utilisation.**

Le problème : Toutes les initiatives internationales visant à établir des listes noires pour les paradis fiscaux ont fini par être reléguées aux oubliettes. Sous la pression des lobbys, les paradis fiscaux les plus importants finissent par disparaître des listes. L'utilité de ces listes est compromise si ces dernières ne permettent pas aux États d'identifier les activités des paradis fiscaux qui encouragent l'évasion fiscale et le nivellement par le bas. Elles doivent également permettre aux États de se mettre d'accord sur les mesures défensives à prendre comme, par exemple, récompenser le respect des obligations ou, au contraire, appliquer des sanctions afin de mettre un terme à des activités dommageables.

Les « Paradise Papers » font apparaître qu'en dépit de révélations successives exposant ceux qui pratiquent l'évasion fiscale, trop peu de changements se sont produits : qu'il s'agisse d'entreprises ou de particuliers, ils continuent à réduire leur facture fiscale en toute impunité. La plupart des pays accusent des pertes fiscales considérables alors que les entreprises transfèrent leurs bénéfices dans des paradis fiscaux pour éviter de payer leur juste part d'impôts. La Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED) estime que les pays en développement perdent environ 100 milliards de dollars par an à cause de l'évasion fiscale des grandes entreprises investissant via des paradis fiscaux⁴. Les paradis fiscaux auxquels les entreprises ont recours offrent aux entreprises non résidentes des avantages fiscaux, sous forme de taux d'imposition zéro sur les sociétés, d'exemptions d'impôts, de niches fiscales, ou de secret financier. Les entreprises minimisent leur facture fiscale en faisant « disparaître » leurs bénéfices imposables : pour cela, elles les transfèrent vers des territoires à faible taux d'imposition où leurs activités économiques ou lucratives sont en réalité limitées voire inexistantes. Cela leur permet d'attribuer artificiellement la propriété d'actifs ou le lieu de déroulement des opérations à des filiales factices implantées dans des paradis fiscaux. En agissant ainsi, les paradis fiscaux encouragent un nivellement vers le bas de l'imposition des sociétés dont les effets sont dévastateurs. Oxfam a classé les Bermudes, les îles Caïmans et les Pays-Bas parmi les pires paradis fiscaux auxquels les entreprises ont recours au monde⁵.

Ce nivellement par le bas ne concerne pas seulement l'impôt sur les sociétés. Il concerne aussi les pays rivalisant entre eux pour attirer les super-riches en leur permettant de cacher leurs milliards et de réutiliser cet argent pour payer des jets privés, des yachts et des propriétés de luxe, eux aussi exonérés d'impôt. L'échec de la communauté internationale à se mettre d'accord sur la définition de ce que constitue un « paradis

fiscal » contribue à leur légitimation.

Les solutions : Il est absolument essentiel d'établir une liste claire des pires paradis fiscaux, qui repose sur des critères objectifs sans ingérence politique. Ces critères doivent porter sur les mesures de transparence en place, l'existence de très faibles taux d'imposition et les pratiques fiscales dommageables qui accordent des allègements importants. Il convient alors d'adopter des mesures fortes (y compris des sanctions et des mesures d'incitation au respect des obligations) pour que les entreprises cessent de transférer leurs bénéfices vers des paradis fiscaux. De telles mesures permettraient également de limiter la perte d'investissement et de recettes fiscales des pays au profit des paradis fiscaux. Il est impératif que tous les pays adoptent des règles fortes sur les sociétés étrangères contrôlées (SEC), qui empêchent les multinationales implantées dans ces pays de transférer artificiellement leurs bénéfices dans des paradis fiscaux. Ils peuvent aussi introduire des retenues d'impôt à la source sur les paiements risqués (qu'il s'agisse de redevances ou d'intérêts par exemple). Il s'agit là de mesures applicables sans attendre un accord mondial.

Les États peuvent prendre d'autres mesures sur le plan national. Par exemple, après la parution des Panama Papers, l'Équateur a été le premier pays à organiser un référendum national visant à adopter une loi qui oblige les politiciens et les fonctionnaires à rapatrier leurs comptes offshore personnels et ceux de leurs sociétés.

Les défis actuels : Suite aux récents scandales fiscaux, tant l'Union européenne (UE)⁶ que le G20, sous la houlette de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)⁷ se sont engagés à établir une liste noire des paradis fiscaux. Jusqu'à présent, les critères utilisés par le G20/OCDE pour évaluer les pays ne se sont révélés ni objectifs ni complets, tournant l'initiative en ridicule. La liste noire publiée par l'OCDE en juin 2017 ne s'intéressait qu'aux critères de transparence financière et il est stupéfiant de constater qu'un seul pays figure sur sa liste : Trinité-et-Tobago. La liste de l'UE devrait être annoncée le 5 décembre 2017. On peut s'attendre à ce qu'elle adopte des critères plus ambitieux que ceux de l'OCDE, notamment des tests de transparence et d'équité fiscale, ainsi qu'un indicateur analysant le recours au taux d'imposition zéro sur les sociétés. Pour autant, la décision de se borner à évaluer et à faire figurer dans la liste uniquement les pays en dehors de l'UE va forcément omettre la mention de pays comme les Pays-Bas, le Luxembourg, l'Irlande et Chypre. Or tous figurent en bonne place dans la liste établie par Oxfam des pires paradis fiscaux au monde.

2. METTRE FIN AU SECRET DE L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

- **S'engager à la mise en place du reporting pays par pays PUBLIC pour toutes les entreprises multinationales dans CHAQUE pays où elles opèrent.**
- **S'assurer que les institutions de financement du développement investissent exclusivement dans des entreprises qui ont adopté**

des politiques fiscales responsables, par exemple par la publication d'information financières pour chaque pays où elles opèrent.

Le problème : Cela fait des dizaines d'années que les entreprises détournent artificiellement les bénéfices réalisés dans les pays où elles réalisent une grande partie de leur activité économique réelle pour les transférer vers des pays qui pratiquent des taux d'imposition sur les sociétés très faibles voire nuls, en clair des « paradis fiscaux pour les entreprises ». À cause de ce transfert des bénéfices, des pays aux quatre coins du monde se voient potentiellement privés d'importantes recettes fiscales. Les entreprises se prêtent à ce type de pratique à une échelle colossale.

Malgré le large consensus quant aux effets destructeurs d'un tel comportement de la part des entreprises, il semble impossible de mettre la main sur des données précises déterminant l'ampleur du phénomène. Ce flou s'explique par le fait que les entreprises ne sont pas tenues de publier leurs bénéfices ni les impôts qu'elles paient dans chaque pays où elles opèrent. Elles se contentent à la place de présenter des comptes agrégés qui dissimulent leur recours éventuel à des paradis fiscaux. Or la publication des données clés montrant combien d'impôts payent les entreprises, et dans quels pays, s'avérerait un outil puissant pour démontrer l'ampleur du problème.

S'ajoute à cela le manque de transparence quant à l'utilisation des fonds publics de la part des institutions internationales de financement du développement. Il revient aux États et aux institutions internationales qui prônent des réformes fiscales mondiales de montrer l'exemple : ils pourraient a minima exiger la transparence des appels d'offre des institutions de financement du développement. En l'espace de cinq ans seulement, la division chargée des prêts de la Banque mondiale, la Société financière internationale, a plus que doublé ses investissements en Afrique subsaharienne dans des entreprises qui ont recours à des paradis fiscaux, passant de 1,20 milliard de dollars en 2010 à 2,87 milliards de dollars en 2015⁸. Il est donc possible que ces entreprises transfèrent leurs bénéfices imposables hors des pays en développement, avec les risques de pertes de recettes fiscales qui en découlent pour ces derniers.

La solution : Tous les gouvernements devraient s'assurer que les entreprises publient des informations financières pour tous les pays dans lesquels elles opèrent. Cela permettra au public de voir si elles y paient leur juste part d'impôts. Les entreprises qui échappent aux impôts ne devraient pas recevoir le moindre dollar de la part des institutions de financement du développement. Ces institutions devraient s'assurer que toutes les entreprises dans lesquelles elles investissent publient leurs informations financières pour chaque pays où elles opèrent (reporting pays par pays), pour déterminer clairement si elles paient leur juste part d'impôts.

Les défis actuels : L'OCDE et l'UE ont récemment adopté le reporting pays par pays, mais n'ont pas donné accès à ces informations au public. Il est essentiel que les informations de reporting pays par pays soient

rendues publiques afin que les pays en développement puissent avoir accès aux données. Les systèmes de reporting proposés par l'OCDE et l'UE empêchent actuellement de nombreux pays en développement d'accéder aux données dont ils ont besoin. La proposition de la Commission européenne pour un reporting pays par pays, public cette fois, limite les informations aux pays de l'UE et prive le public et les pays en développement de se faire une idée complète des lieux où les entreprises font des bénéfices et où elles paient des impôts. Pire encore, malgré l'adoption par le Parlement européen d'un reporting public pays par pays en juillet 2017, certains États membres entravent actuellement l'adoption finale.

3. METTRE FIN AU SECRET FISCAL POUR LES SUPER-RICHES

- **Établir un registre public centralisé des bénéficiaires effectifs (y compris pour les sociétés fictives, compte bancaire, fondation, fiducie, biens propres, etc.)**
- **Échanger automatiquement avec tous les pays, y compris les pays en développement, les données sur les bénéficiaires effectifs et les données financières détenues dans le registre central des institutions financières.**

Le problème : Un réseau mondial de centres financiers offshore fournit des structures opaques qui permettent aux super-riches d'avoir recours à des sociétés fictives pour y cacher des montants énormes de revenu afin d'éviter de payer des impôts. On estime que 8 % du patrimoine financier mondial (soit 7 600 milliards de dollars) sont maintenant détenus dans des paradis fiscaux, échappant à tout impôt et à tout contrôle⁹. Si les sommes cachées dans des paradis fiscaux par les résidents fortunés en Amérique latine et aux Caraïbes étaient imposées, cela permettrait de sortir 32 millions de personnes de la pauvreté¹⁰. Les études estiment que l'équivalent de 10 % du PIB mondial est détenu dans des comptes offshore du monde entier et que les 0,01 % les plus riches paient 30 % d'impôts en moins qu'ils ne le devraient grâce à l'évasion fiscale¹¹. L'Afrique à elle seule perd 14 milliards de dollars de recettes fiscales en raison du recours à des paradis fiscaux par les très riches, de quoi scolariser la totalité des enfants du continent¹². On estime aussi qu'environ 10 % du secret financier mondial est détenu dans des paradis fiscaux. Les paradis fiscaux facilitent la corruption, le blanchiment d'argent et d'autres flux financiers illicites. Ils entravent la capacité des régulateurs financiers à identifier et à atténuer les risques sur les marchés financiers.

La solution : Un registre public centralisé des bénéficiaires effectifs des sociétés, fiducies et fondations (recensant les bénéficiaires réels et ultimes), ainsi qu'un accord d'échange automatique d'informations qui fournirait les informations nécessaires pour permettre aux pays de percevoir les impôts des résidents qui placent leur patrimoine offshore dans des pays avec lesquels ils ont conclu un tel type d'accord. Les améliorations récemment apportées en matière de transparence fiscale ont abouti à de nouveaux engagements de la part de pays à établir des

registres publics¹³. La Directive anti-blanchiment de l'UE oblige également les pays de l'UE à créer des registres nationaux comportant des informations sur les bénéficiaires effectifs, bien que seules les autorités gouvernementales aient accès à ces données. Plus d'une centaine de pays se sont également engagés à échanger automatiquement des informations sur les actifs et revenus financiers que les résidents d'un autre pays détiennent au sein de leurs institutions financières, dans le cadre des nouvelles Normes communes de déclaration (NCD) de l'OCDE et en vertu de la loi américaine sur la conformité fiscale des comptes étrangers (« FATCA »). Jusqu'à présent, en vertu du modèle actuel, seuls les pays riches sont à même de tirer parti de cet échange d'informations¹⁴. Il est temps que les États infligent des pénalités financières aux institutions financières et aux particuliers non coopératifs, et des sanctions (par exemple des retenues d'impôt) aux pays riches et aux paradis fiscaux pour les inciter à adhérer aux Normes communes de déclaration et à les respecter.

Les défis actuels : Des failles et des imperfections demeurent, qui permettent à ceux qui le souhaitent de cacher leur argent pour éviter de payer leurs impôts en toute impunité. La plupart des pays continuent d'opter pour un registre central non *public* des bénéficiaires effectifs, y compris ceux qui opèrent en tant que paradis fiscal, là même où la majeure partie de la richesse cachée est mise à l'abri.

4. RÉÉQUILIBRER LES ACCORDS FISCAUX

- **S'assurer que les négociations sur les conventions fiscales évitent d'exploiter l'assiette fiscale des pays en développement.**
- **S'assurer que les accords de coopération négociés par les bailleurs de fonds et les institutions financières internationales évitent d'exploiter l'assiette fiscale des pays en développement.**

Le problème : Bon nombre des accords conclus entre pays développés et pays en développement contiennent des clauses fiscales injustes pour les pays en développement. Les conventions fiscales sont des accords entre deux pays, qui déterminent, entre autres choses, à quel pays revient le droit de taxer les bénéfices d'une entreprise lorsque celle-ci est enregistrée dans un pays et opère dans un autre. En général, les conventions fiscales entre un pays à faible revenu et un pays à revenu plus élevé tendent à attribuer de manière injuste davantage de droits d'imposition au pays à revenu plus élevé, entraînant la fuite de capitaux non imposés des pays en développement pour être empochés par les pays à revenu élevé. Beaucoup de conventions ont pour effet d'accorder à des multinationales des exemptions totales d'impôts. C'est aux pays riches qu'incombe la responsabilité de veiller à ce que leurs investissements et les projets qu'ils financent soient taxés à leur juste part.

La solution : Les conventions fiscales négociées avec les pays en développement devraient respecter les objectifs de coopération de développement et contribuer à l'avancement des Objectifs de développement durable de l'Agenda 2030.

Les défis actuels : Le plan d'action pris par le G20 et l'OCDE dit « BEPS » (érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices) a omis de régler deux injustices : la question de l'attribution des droits d'imposition, et les déséquilibres au sein des conventions fiscales qui continuent de récompenser les entreprises implantées dans l'OCDE au détriment des pays en développement. L'une des raisons à cela s'explique par le fait que les pays en développement n'ont pas eu voix au chapitre sur les contenus discutés lors des négociations relatives au plan BEPS et qu'ils n'ont pas participé aux négociations ni au processus décisionnel sur un pied d'égalité.

5. OUVRIR LA VOIE DE LA RÉFORME FISCALE

- **Appuyer une nouvelle génération de réformes fiscales qui aboutissent à des systèmes fiscaux œuvrant dans l'intérêt public de tous les pays.**
- **Créer une organisation mondiale de la fiscalité chargée de diriger et de coordonner la coopération fiscale internationale comprenant tous les pays sur un pied d'égalité.**

Le problème : Les initiatives internationales visant à remédier aux comportements financiers irresponsables et aux règles fiscales opaques qui ont plongé le monde dans la crise financière, à mettre fin au secret bancaire et aux pratiques fiscales abusives à une échelle colossale ont échoué. Les « Paradise Papers » révèlent à nouveau que ceux qui pratiquent l'évasion fiscale, qu'il s'agisse d'entreprises ou de particuliers, n'ont rien perdu de leurs bonnes habitudes. En agissant ainsi, ils empêchent les gouvernements de s'attaquer aux inégalités, particulièrement celles qui sévissent dans les pays en développement. En dépit des réformes récentes des règles de transparence et des règles fiscales, le système financier et fiscal est faussé pour servir les intérêts des grandes entreprises et des grandes fortunes privées. Les réformes continuent de souffrir des mêmes défauts que ceux qui affligent l'actuel système fiscal international. Deux raisons expliquent ce constat : l'influence disproportionnée qu'exercent les groupes de pression industriels et les groupes d'intérêt, et le fait que les pays en développement sont soit exclus soit ne sont pas placés sur un pied d'égalité lors de la mise en place de nouvelles règles fiscales et de règles relatives à la transparence.

La solution : Il est nécessaire de lancer une nouvelle génération de réformes fiscales à l'échelle mondiale, qui instituent un système fiscal international œuvrant dans l'intérêt de la majorité. Ce processus de réforme de la seconde génération devrait inclure de tous les pays sur un pied d'égalité. Il devrait s'attaquer à la série d'enjeux essentiels qui n'ont pas suffisamment été pris en compte par la récente réforme fiscale mondiale menée sous l'égide de l'OCDE et sous le mandat du G20 (processus BEPS). Il s'agit notamment des enjeux suivants :

- L'octroi compétitif d'incitations fiscales et l'abaissement des taux d'imposition

- La lutte contre les paradis fiscaux d'entreprises et les pratiques fiscales dommageables
- La réaffectation des droits d'imposition entre pays, par exemple en révisant les conditions des conventions fiscales ainsi que les règles relatives aux prix de transfert et celles relatives aux établissements permanents
- La lutte contre l'évitement de l'impôt sur les plus-values
- La prévention de la manipulation des prix de transferts intra-firmes et l'élaboration d'approches alternatives au principe de pleine concurrence
- L'imposition des matières premières.

La création d'une organisation mondiale de la fiscalité s'impose pour superviser la gouvernance mondiale des questions fiscales internationales, dans le respect de la souveraineté nationale démocratique en ce qui concerne l'imposition des entreprises multinationales. En attendant qu'une telle instance soit créée, tous les pays et toutes les institutions mondiales, y compris les Nations unies, le FMI, la Banque mondiale et l'OCDE devraient œuvrer envers un accord quant aux moyens à employer pour freiner le nivellement par le bas de l'impôt sur les sociétés et pour s'assurer que les entreprises paient leur juste part d'impôts.

Les défis actuels : Le G20 et les membres de l'OCDE ne manifestent pas le moindre enthousiasme à l'idée de lancer une nouvelle série de négociations complètes sur les réformes fiscales, d'autant plus si cette réforme doit être développée en dehors du G20 et de l'OCDE, en traitant tous les pays sur un pied d'égalité. La plupart des pays membres de l'OCDE freinent des quatre fers à la suggestion de la création d'un organisme fiscal mondial indépendant. À Addis-Abeba en 2015, lors du Sommet des Nations unies pour le Financement du développement, les demandes adressées par les pays en développement aux pays développés quant à la création de cet organisme fiscal ont retardé l'accord sur le texte final, jusqu'à ce qu'une poignée de pays développés exercent suffisamment de pression sur les pays en développement pour que ces derniers cèdent et assouplissent le contenu de la déclaration concernant la coopération en matière fiscale.

Tant que tous les pays ne se seront pas dotés d'une plateforme de négociations, où tous pourront participer sur un pied d'égalité et où toutes les questions fondamentales seront envisagées en vue d'être réformées, rien n'arrêtera l'optimisation fiscale et rien n'endigera le nivellement par le bas.

Ces cinq mesures représentent la démarche à adopter pour mettre fin aux paradis fiscaux et mettre un terme à l'évasion fiscale par les entreprises et les super-riches. Les Paradise Papers nous rappellent brutalement qu'en ce qui concerne la fiscalité, trop de multinationales et de riches individus ne suivent pas les mêmes règles que le reste de la population. Il est temps que nos dirigeants placent les intérêts du peuple avant ceux des multinationales et des super-riches.

NOTES

- 1 D. Hardoon. (2017). *Une économie au service des 99%. Il est temps de construire une économie humaine qui profite à tous, et non à quelques privilégiés.* https://www.oxfam.org/sites/www.oxfam.org/files/file_attachments/bp-economy-for-99-percent-160117-fr.pdf
- 2 G. Zucman. (2015). *The Hidden Wealth of Nations.* <http://gabriel-zucman.eu/hidden-wealth>
- 3 Ibid
- 4 UNCTAD. (2015). World Investment Report. http://unctad.org/en/PublicationsLibrary/wir2015_en.pdf
- 5 E. Berkhout. (2016). *La bataille des paradis fiscaux : Droit dans le mur : l'impasse de la concurrence fiscale* https://www.oxfam.org/sites/www.oxfam.org/files/file_attachments/bp-race-to-bottom-corporate-tax-summ-fr.pdf
- 6 Conseil de l'UE. (2016). *Conclusions du Conseil sur une stratégie extérieure pour une imposition effective et des mesures contre l'utilisation abusive des conventions fiscales (9452/16).* <http://data.consilium.europa.eu/doc/document/ST-9452-2016-INIT/fr/pdf>
- 7 G20. (2016). *Communiqué de la réunion des ministres des Finances et des gouverneurs de banques centrales du G20 d'avril 2016.* http://wjb.mof.gov.cn/pindaoliebiao/gongzuodongtai/201604/t20160416_1952794.html
- 8 S. Jespersen. (2016). *The IFC and Tax Havens: The need to support more responsible corporate tax behaviour.* https://www.oxfam.org/sites/www.oxfam.org/files/file_attachments/ifcandtaxhavensen.pdf
- 9 G. Zucman. (2015). *The Hidden Wealth of Nations.* <http://gabriel-zucman.eu/hidden-wealth>
- 10 D. Itriago. (2014). *Une justice fiscale afin de réduire les inégalités en Amérique latine et aux Caraïbes.* https://www.oxfam.org/sites/www.oxfam.org/files/file_attachments/bp-lac-fiscal-justice-100914-en.pdf
- 11 A. Alstadsæter, G. Zucman et N. Johannesen. (2017). *Tax Evasion and Inequality.* http://clausen.berkeley.edu/assets/clausen_open_pages/3/tax_evasion.pdf
- 12 D. Hardoon. (2017). *Une économie au service des 1 % : Ou comment le pouvoir et les privilèges dans l'économie exacerbent les inégalités extrêmes et comment y mettre un terme.* <https://policy-practice.oxfam.org.uk/publications/an-economy-for-the-1-how-privilege-and-power-in-the-economy-drive-extreme-inequ-592643>
- 13 Le Royaume-Uni s'est engagé à créer un registre central public de bénéficiaires effectifs des entreprises qui y sont basées (bien que les fondations et les fiducies doivent encore être incluses). D'autres pays comme l'Ukraine, le Danemark, l'Autriche et la France ont également manifesté leur soutien pour la création de registres publics.
- 14 Financial Transparency Coalition. *Unequal Exchange: How poor countries are blindfolded in the global fight against banking secrecy.* <https://financialtransparency.org/unequal-exchange/>

© Oxfam International novembre 2017

Ce document a été rédigé par Claire Godfrey et Susana Ruiz Rodriguez. Oxfam reconnaît l'aide apportée par Oliver Pearce, Esmé Berkhout, Max Lawson et Adam Musgrave à sa réalisation. Ce document fait partie d'une série de textes écrits pour informer et contribuer au débat public sur des problématiques relatives au développement et aux politiques humanitaires.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter : advocacy@oxfaminternational.org

Ce document est protégé par droits d'auteur, mais peut être utilisé librement à des fins de campagne, d'éducation et de recherche moyennant mention complète de la source. Le détenteur des droits demande que toute utilisation lui soit notifiée à des fins d'évaluation. Pour copie dans toute autre circonstance, réutilisation dans d'autres publications, traduction ou adaptation, une permission doit être accordée et des frais peuvent être demandés. Courriel : policyandpractice@oxfam.org.uk

Les informations contenues dans ce document étaient correctes au moment de la mise sous presse.

Publié par Oxfam GB pour Oxfam International sous l'ISBN 978-1-78748-112-1 en novembre 2017. DOI : 10.21201/2017.1107
Oxfam GB, Oxfam House, John Smith Drive, Cowley, Oxford, OX4 2JY, Royaume-Uni.

OXFAM

Oxfam est une confédération internationale de 20 organisations qui, dans le cadre d'un mouvement mondial pour le changement, travaillent en réseau dans plus de 90 pays, à la construction d'un avenir libéré de l'injustice qu'est la pauvreté. Pour de plus amples informations, veuillez contacter les différents affiliés ou visiter www.oxfam.org

Oxfam Amérique (www.oxfamamerica.org)	Oxfam Inde (www.oxfamindia.org)
Oxfam Australie (www.oxfam.org.au)	Oxfam Intermón (Espagne) (www.oxfamintermon.org)
Oxfam-en-Belgique (www.oxfamsol.be)	Oxfam Irlande (www.oxfamireland.org)
Oxfam Brésil (www.oxfam.org.br)	Oxfam Italie (www.oxfamitalia.org)
Oxfam Canada (www.oxfam.ca)	Oxfam Japon (www.oxfam.jp)
Oxfam France (www.oxfamfrance.org)	Oxfam Mexique (www.oxfammexico.org)
Oxfam Allemagne (www.oxfam.de)	Oxfam Nouvelle-Zélande (www.oxfam.org.nz)
Oxfam Grande-Bretagne (www.oxfam.org.uk)	Oxfam Novib (Pays-Bas) (www.oxfamnovib.nl)
Oxfam Hong Kong (www.oxfam.org.hk)	Oxfam Québec (www.oxfam.qc.ca)
Oxfam IBIS (Danemark) (www.ibis-global.org)	Oxfam Afrique du Sud (www.oxfam.org.za)